

QUELLES SONT LES FORMATIONS PRÉPARANT AUX DIPLÔMES ET QUELS SONT LEURS CRITÈRES D'ENTRÉE ?

Il existe trois principaux diplômes d'enseignant(e) de tennis :

1. Initiateur Fédéral de Tennis (IFT)

- Ce certificat fédéral, strictement **bénévole**, permet d'encadrer les jeunes en initiation au tennis en cours collectifs dans son club.
- Il est ouvert aux jeunes licencié(e)s FFT à partir de **15 ans révolus** ayant un « niveau de pratique suffisant pour prendre en charge l'initiation des licencié(e)s jeunes ».



2. Certificat de Qualification Professionnelle Educateur de Tennis (CQP-ET)

- Le CQP-ET donne accès au statut **professionnel** autorisant à enseigner contre rémunération. Il permet d'encadrer les jeunes et les adultes en initiation au tennis en cours collectifs uniquement.
- Il est ouvert aux jeunes à partir de **16 ans révolus** ayant un niveau de jeu équivalent ou supérieur à **30/2**.
- Une fois certifié(e), le/la titulaire doit obtenir une carte professionnelle auprès des services de la préfecture pour exercer.



3. Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention Tennis (DEJEPS Tennis)

- Le DEJEPS Tennis donne également accès au statut **professionnel**. Il permet d'encadrer tous les publics quel que soit leur niveau en cours individuels ou collectifs.
- Il est ouvert aux jeunes à **partir de 18 ans** ayant, ou ayant eu, un classement minimum à **15/2**.
- Une fois diplômé(e), le/la titulaire doit obtenir une carte professionnelle auprès des services de la préfecture pour exercer.



Pour en savoir plus sur les formations de votre région, rapprochez-vous de l'enseignant ou du président de votre club.

ENSEIGNER LE TENNIS ? POURQUOI PAS VOUS !

PRENEZ LA BALLE AU BOND, DEVENEZ ENSEIGNANT(E) DE TENNIS !



Pour plus d'infos sur les calendriers, les inscriptions ou même les financements, prenez contact avec votre ligue ou comité départemental.

AVEZ-VOUS ENVIE DE PARTAGER VOTRE PASSION POUR LE TENNIS ?



Vous aimez jouer et vous avez envie de faire découvrir le tennis autour de vous et d'accompagner les personnes intéressées dans leurs premiers pas.

Dès l'âge de 15 ans, vous pouvez devenir cet(te) enseignant(e) de tennis et entamer un parcours qui vous mènera peut-être à en faire un jour votre métier.

Voici quelques questions que vous vous posez sans doute :

- Quelles sont les **missions** d'un(e) enseignant(e) ?
- Qui peut **devenir enseignant(e)** de tennis ?
- Quelles **compétences** faut-il développer pour s'y épanouir ?
- Quelles sont les **formations** et quels sont les **diplômes** qui y préparent ?



QUELLES SONT LES MISSIONS D'UN(E) ENSEIGNANT(E) ?

Mission n° 1 : ENSEIGNER LE TENNIS

- L'enseignant(e) accueille le groupe et anime la séance de manière adaptée au niveau et aux capacités des joueurs.
- Il/elle s'assure de faire jouer les joueurs avec des consignes simples et claires pour qu'ils progressent en s'amusant.
- Il/elle veille à la sécurité des joueurs et de la pratique.



Mission n° 2 : PARTICIPER À LA VIE DU CLUB

- L'enseignant(e) participe à la préparation et à la prise en charge des animations sportives du club.
- En complément des séances d'apprentissage, il/elle veille à la bonne intégration des joueurs dans la communauté sportive du club.

Mission n° 3 : INTÉGRER L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE ET SPORTIVE DU CLUB

- L'enseignant(e) de tennis fait partie d'une équipe pédagogique au service d'un projet éducatif et sportif.
- Au cours de sa formation, il/elle est épaulé(e) par un tuteur ou un maître d'apprentissage, qui le/la guide progressivement vers l'autonomie de la prise en charge des séances.

QUI PEUT DEVENIR ENSEIGNANT(E) DE TENNIS ?

Toute personne qui souhaite aller plus loin dans sa passion pour le tennis, partager l'énergie du court et créer des liens d'entraide dans l'apprentissage peut devenir enseignant(e). Pourquoi pas vous ?

Les deux critères principaux d'entrée en formation sont l'**âge** et le **niveau de pratique**. Ces critères varient en fonction de la qualification visée. S'y ajoute le prérequis pour toutes les qualifications du certificat de compétences « Prévention et secours civiques de niveau 1, PSC1 ».

QUELLES COMPÉTENCES FAUT-IL DÉVELOPPER POUR S'Y ÉPANOUIR ?

L'activité d'enseignant(e) de tennis repose sur deux grandes familles de compétences : les compétences relationnelles ou **savoir-être** et les compétences d'organisation de la séance ou **savoir-faire**. Ces compétences se développent lors des formations.

- Le **savoir-être** de l'enseignant(e) est le support de sa relation avec les joueurs, facteur essentiel du plaisir de se retrouver pour jouer au tennis. Aimer son enseignant(e), c'est déjà aimer le tennis.
- Le **savoir-faire** permet à l'enseignant(e) de faire vivre aux joueurs une situation d'apprentissage, de l'adapter à leurs besoins, ou encore de montrer un geste pour favoriser leur réussite ou leurs progrès.

